Envoyé en préfecture le 01/12/2023
Reçu en préfecture le 01/12/2023
Publié le 01/12/2023
ID : 031-213105828-20231129-CM2023112906-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois,
Le 29 novembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Villefranche de Lauragais (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni en la salle de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire, après convocation légale en date du 23 novembre 2023.

Présents : *Valérie GRAFEUILLE-ROUDET, Jean-Jacques RAMADE, Christel GIRARDIN-FAURE, Guy DARNAUD, Andrée AIME, Jean-François GLEYZES, Virginie FURCATE-CHASTAING, Arlette BLANC, Christine BIGON, Joëlle LOUMAN, Joël SOULOUMIAC, Régis BERGE, Martine MERCADAL, Annie HILAIRE, Catherine PRADELLES, Muriel GOURDOU, Ludovic ANDRIEUX, Jean-Marc BOUVIER, Christophe COLOMBIES, Muriel PINAUD, Thomas BONNAFOUS, Paul CANEVESE, Nicole MARQUIE, Jean-Philippe MAIQUES, Jean-Luc GAXIEU, Alexandra MAZAS-CANDEIL.*

Absents excusés ayant donné procuration : *Julien SIDOBRE (procuration à Monsieur Jean-Marc BOUVIER)*

Absents excusés : Aucuns

Absents : Aucuns

Les conseillers présents forment la majorité des membres en exercice, le quorum d'au moins 50% des élus étant ainsi atteint.

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Christine BIGNON est désignée secrétaire de séance.

Présents	26	**Délibération n°CM-2023-11-29-06 – Décision modificative n°6**
Procurations	1	
Votants	27	
Pour	27	
Contre	0	
Abstention	0	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles R.2192-61 à 36 portants réglementation des intérêts moratoires ;

Vu la délibération n°CM-2023-02-21-8 portant approbation du budget primitif

Vu la délibération n°CM-2023-05-30-01 portant approbation du compte de gestion 2022, et la délibération n°CM-2023-05-30-02 portant approbation du compte administratif 2022 ;

Envoyé en préfecture le 01/12/2023
Reçu en préfecture le 01/12/2023
Publié le
ID : 031-213105828-20231129-CM2023112906-DE

Vu la reprise anticipée du résultat 2022 décidée par la délibération n°CM-2023-02-21-6 et la reprise définitive du résultat votée par la délibération n°CM-2023-05-30-03 ;

Vu les différentes décisions modificatives et budgets supplémentaires de l'exercice 2023 ;

Considérant l'insuffisance des crédits au chapitre 68 pour assurer le financement de la dotation aux amortissements et de crédits au chapitre 65 pour assurer la gestion courante ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide :

Article 1 :

Le budget 2023 est modifié comme suit :

Dépenses de fonctionnement	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	- 81 958.65€
Chapitre 68 – Dotations aux amortissements	+ 81 958.65€
Chapitre 014 – Atténuations de produits	- 7 950€
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	+ 7 950€
Recettes d'investissement	
Chapitre 28 - Amortissement des immobilisations	+ 81 958.65€
Dépenses d'investissement	
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	+ 81 958.65€

Article 2 :

Le Maire et les services municipaux sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Villefranche de Lauragais, le 29 novembre 2023.

Le Maire,
Valérie GRAFEUILLE ROUDET

Le secrétaire de séance,
Christine BIGNON

MAIRIE DE VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS (H.-G.)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone 05.62.73.57.57 ; Fax 05.62.73.57.40 ; ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

Conseillers	Pour	Contre	Abst	Conseillers	Pour	Contre	Abst
GRAFEUILLE-ROUDET	X			PRADELLES	X		

Envoyé en préfecture le 01/12/2023
Reçu en préfecture le 01/12/2023
Publié le
ID : 031-213105828-20231129-CM2023112906-DE

Conseillers	Pour	Contre	Abst	Conseillers	Pour	Contre	Abst
RAMADE	X			GOURDOU	X		
GIRARDIN-FAURÉ	X			ANDRIEUX	X		
DARNAUD	X			BOUVIER	X		
AIMÉ	X			COLOMBIES	X		
GLEYZES	X			SIDOBRE	X		
FURCATE-CHASTAING	X			PINAUD	X		
BLANC	X			BONNAFOUS	X		
BIGNON	X			CANEVESE	X		
LOUMAN	X			MARQUIE	X		
SOULOUMIAC	X			MAIQUES	X		
BERGÉ	X			GAXIEU	X		
MERCADAL	X			MAZAS-CANDEIL	X		
HILAIRE	X						